

 Fiche technique N° LA3524 13-11-2020 Annule et remplace les éditions précédentes	Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1 • Maçonneries : Béton ragrée - Enduit de ciment - Fibrociment - Béton cellulaire - Mortier - Briques - Pierre • Anciennes peintures : Hydrodiluable - Glycérophtaliques - Acryliques	anti humidité Peinture contre l'humidité des murs INTÉRIEUR ± 4 m²/L
---	--	---



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture destinée au traitement et à la protection des murs contre l'humidité, dans les locaux à environnement humide. Formulée à base de résine acrylique dans un solvant.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b1

Destination : INTÉRIEUR

Convient pour les murs de locaux humides : caves, salles d'eau, garages et souterrains (ciment et dérivés, béton et dérivés, brique, pierre et anciennes peintures. Les meilleurs résultats seront obtenus sur des murs non peints).

Qualités dominantes :

- Permet à l'humidité accumulée dans les murs de s'évaporer vers l'extérieur.
- Protège efficacement contre la pénétration de l'humidité.
- Anti-efflorescence : évite la remontée des sels dissous par l'eau (salpêtre).
- Peut être recouverte par une peinture décorative en finition.

Caractéristiques pratiques :



= ± 4 m²/L (selon le support)



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : prêt à l'emploi
- **Aspect en finition** : blanc mat
- **Matériel** : brosse et rouleau
- **Nettoyage du matériel** : White Spirit
- **Conditionnement** : 1 L - 3 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,50 à 1,60
- **Extrait sec (pondéral)** : 73 à 77 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).
Ce produit contient max 500 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60°** : < 5 %

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver et rincer à l'eau claire.
- **Éliminer le salpêtre avec une brosse de fer, puis appliquer une solution d'acide chlorhydrique dilué à 10 % dans l'eau.** Laisser agir, puis rincer abondamment.
- **Si nécessaire, procéder au rejointoiement des joints dégradés.**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées) :** poncer pour casser le brillant, lessiver et rincer à l'eau claire.
- **Si présence de moisissures et de mousses**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec un produit adapté.
- **Sur support ferreux :** appliquer une sous-couche antirouille.
- **En cas d'humidité trop importante, en rechercher l'origine et effectuer un traitement approprié.**

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et non friables, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Il n'est pas nécessaire que le support soit sec pour appliquer le produit.**
- Appliquer le produit en 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 24 heures entre les 2 couches.
- **Sur les murs très humides, nous vous recommandons d'appliquer le produit en 3 étapes :**
 - Commencer par le bas du mur sur le 1er tiers de la hauteur et laisser sécher 24 heures.
 - Appliquer sur le 2e tiers et laisser sécher 24 heures.
 - Terminer sur le 3e tiers du mur, puis laisser sécher.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Les meilleurs résultats seront obtenus sur des murs non peints.**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015